



RAPPORT 2021-2022

Fédération des locataires d'HLM du Québec

Mai 2022



Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (FLHMQ)

Rapport d'activités 2021-2022

2,2 milliards \$ pour la rénovation de nos HLM !

Malgré les difficultés importantes causées par les 4^e et 5^e vagues de la COVID-19 et les limitations à se réunir, l'année aura permis de démontrer toute l'utilité de l'action collective autant dans chacun de nos immeubles qu'au niveau de tout le Québec.

Les 16 membres du conseil d'administration de la FLHLMQ sont très fiers de l'engagement de milliers de locataires dans l'application des mesures sanitaires et par les très nombreux gestes de solidarité au quotidien dans l'immense majorité des HLM au Québec. Cette implication a demandé beaucoup d'efforts à bien des personnes mais a largement contribué à maintenir la santé physique et mentale des locataires de nos immeubles.

Malgré la pandémie, notre fédération a réussi une mobilisation sans précédent pour obtenir un gain historique : l'engagement du gouvernement du Québec à investir 2,2 milliards \$ d'ici 2028 pour poursuivre la rénovation de nos HLM. Cette victoire a été rendue possible grâce à la participation active de plusieurs associations dans notre campagne « SVP, rénovez nos HLM ! », en particulier à Montréal. Si ces sommes sont bien dépensées, elles pourront garantir un bel avenir pour nos HLM.

Voyons maintenant plus en détail les activités réalisées dans la dernière année.

1. Contribuer à la lutte contre le virus dans nos HLM

La FLHLMQ a produit 21 articles sur son site web sur les mesures sanitaires à prendre et les actions d'entraide pouvant être menées dans les HLM du Québec. Beaucoup de ceux-ci ont été repris sur nos autres plateformes, notamment dans notre infolettre hebdomadaire diffusée auprès de 2 100 personnes et sur Facebook avec nos 1400 abonnés.



La FLHLMQ a également diffusé une vidéo « Le vaccin de la solidarité » encourageant à la vaccination dans les HLM. Cette vidéo a été visionnée à 315 reprises.

Ces indications, faisant souvent écho aux consignes émises par la SHQ mais faisant aussi part des actions concrètes sur le terrain, ont servi de référence à plus de 2 300 locataires, intervenants et gestionnaires qui consultent notre site chaque semaine.

La FLHLMQ a particulièrement suivi l'évolution de la campagne de vaccination de la 3^e dose et son faible succès dans de nombreux HLM en raison des difficultés posées par l'obligation d'aller dans des centres de vaccination, exceptions faites des régions de Chaudière-Appalaches et de Montréal. Nous avons écrit au Dr.

Boileau, directeur national de la Santé publique, pour lui demander la vaccination à domicile de la 3^e dose. Recommandation appuyée par la SHQ.

Durant l'année, nous avons fait différentes recommandations à la SHQ, notamment sur la nature des activités permises, la canicule, la gestion des subventions aux associations, les règles d'ouverture des salles, leur fermeture d'urgence à Noël, etc.



Nous avons amorcé avec la professeure en psychologie communautaire, Janie Houle, en février 2022, une démarche pour mesurer les effets du confinement sur le moral collectif des locataires et leur capacité à rebondir socialement. 72% des répondant-e-s se disent personnellement optimistes.

Finalement, un concours a été lancé en préparation de notre 22^e congrès pour mettre en valeur les actions de solidarité posées par les locataires, les associations et les CCR pendant la pandémie.

Par l'ensemble de nos prises de positions claires en faveur des mesures sanitaires, nous pensons avoir contribué de façon significative à la campagne de prévention, notamment au port du masque et à la vaccination dans le parc HLM du Québec.

2. Aider les associations et les CCR à poursuivre leurs actions

Bien que les bureaux de la FLHLMQ aient été fermés jusqu'en mars 2022, nous avons maintenu un service d'information et de soutien aux locataires. Près de 1 400 appels ont ainsi été traités pour obtenir des informations très majoritairement en lien avec la pandémie (mesures sanitaires, activités permises) ou les droits des locataires (troubles de voisinage, renouvellement des baux, etc.).

La FLHLMQ a produit des outils pour aider à relancer les associations et les CCR malgré la pandémie et les encourager à tenir des élections pour renouveler le mandat des locataires au CA des offices qui se terminent un peu partout en 2022.

De plus, nous avons commencé à publier et diffuser, à 2000 copies, une série d'une quinzaine de fiches synthèses sur les différentes composantes de l'implication bénévole au sein des CCR mais aussi à l'intérieur des associations de locataires et au conseil d'administration des offices. Celles-ci sont disponibles gratuitement sur notre site web et mises à la disposition des locataires mais aussi des intervenants communautaires et des dirigeants d'offices.

La FLHLMQ anime également, depuis janvier 2022, tous les mercredis, de 10h00 à 11h30, des groupes de discussion sur zoom. En moyenne, une cinquantaine de

personnes d'un peu partout au Québec y participent. Le 1^{er} mercredi de chaque mois est consacré à une « Belle rencontre » avec un-e invité-e, le deuxième à un groupe de discussion sur les associations de locataires, le troisième à une ligne ouverte pour répondre à toutes les questions et le quatrième à un groupe de discussion sur l'expérience des CCR et des locataires au CA des offices.

Sur le terrain, nous avons accompagné de façon régulière les CCR de sept grandes villes, notamment Québec, Trois-Rivières et Montréal dans différents comités de travail conjoints avec leur office.

Nous constatons avec plaisir que beaucoup de nouveaux offices souhaitent collaborer avec nous afin de mettre en place un comité consultatif de résident-e-s (CCR) ou redynamiser le leur suite à la pandémie. Plusieurs se demandent comment faire pour développer un véritable partenariat avec leurs locataires.



Le premier CCR de l'ORH de la Vallée-du-Richelieu.

Nous avons ainsi contribué à la formation ou la relance de près de 30 CCR dont les travaux avaient cessé en raison de la COVID au cours des derniers mois, notamment Amos, Longueuil, Des Chenaux, Côte-de-Beaupré, Charlevoix-Est, Lanaudière-Sud, Gaspé, Grand Portneuf, Au cœur de chez-nous, Des Maskoutains, Marguerite-d'Youville, Pierre-de-Saurel, Roussillon-Est, Haute-Yamaska-Rouville, Joliette, Kamouraska-

Est, Laval, Ste-Thérèse-de-Blainville, Lac-des-Deux-Montagnes, Pays-d'en-Haut, Hautes-Laurentides, Lac-Saint-Jean-Est, Des Sources, Du Granit, Val-St-François, Sherbrooke, Shawinigan, Val-D'Or, Berceau de l'Abitibi, Lac Abitibi, Rouyn, De L'érable, Corporation des Habitations Jeanne-Mance, Val des sources, Vallée de la Coaticook, etc.

Un soutien ponctuel, surtout pour aider à la rédaction de dossiers pour démontrer l'existence de certaines problématiques et fournir des exemples de solutions appliquées dans d'autres offices, a été offert sur différents sujets : présence de vermine, transferts de logement, trouble de voisinage, adaptation de logement, déneigement, renouvellement des baux, réduction de loyer, contenu et gestion des règlements d'immeubles, etc.

Nous avons aussi aidé à la création d'une dizaine d'associations, particulièrement en Mauricie et dans Lanaudière, et à résoudre des problèmes de fonctionnement démocratique ou de gestion des budgets dans une dizaine d'autres, notamment en présidant des assemblées générales spéciales.



L'Association des locataires de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Nos belles rencontres ont contribué à briser l'isolement des locataires des différentes régions du Québec et permis des échanges avec le personnel des offices.

3. Poursuivre le regroupement des offices pour donner de meilleurs services aux locataires

Même si la pandémie a considérablement ralenti le processus des regroupements d'offices au Québec depuis deux ans, la FLHLMQ a publié deux articles de fond sur les résultats obtenus jusqu'ici.

Tableau 2 : Évolution du nombre d'OH, en fonction de la taille

Taille	2017	2018	2019	2020	2021
1000 et plus	9	9	9	9	9
500 à 999	6	6	7	7	7
300 à 499	10	11	15	16	18
100 à 299	43	50	58	61	61
moins de 100	470	345	161	87	63
Total général :	538	421	250	180	158

Alors que la SHQ avait fixé à un minimum de 300 logements le nombre de logements qu'un office devait regrouper pour

avoir une gestion optimale, seulement 34 OH ont atteint ce seuil. Cependant, le nombre d'OH qui se trouvent toujours sous le seuil optimal estimé à 300 logements est de 124 OH, soit 78 % des 158 offices au Québec. Le regroupement des forces est donc loin d'être complété !

Sans rien vouloir enlever à la bonne volonté des directeurs et directrices qui se retrouvent seuls à la tête de leur office, le manque criant de ressources pour les accompagner a des effets concrets. La FLHLMQ a dû intervenir contre quelques offices qui, par ignorance, bafouaient les droits des locataires dans le calcul des loyers, les règlements d'immeubles et la protection de la vie privée.

Nous avons également pris comme exemple, à deux reprises, la situation de l'OH du Roussillon-Est, où les locataires insatisfaits réclament un véritable regroupement pour l'ensemble du territoire de la MRC, notamment avec la ville de Châteauguay. Nos efforts ont contribué à un nouveau regroupement qui devrait avoir lieu à compter du 1^{er} janvier 2023.

Nous avons aussi organisé une démarche de réflexion sur le résultat des fusions d'offices qui a conduit lors de notre 21^e congrès, en juin 2021, sur le thème : « Les meilleurs services, ils sont où ? » à produire un inventaire des meilleures pratiques dans les offices regroupés pour inciter les locataires à faire la promotion du regroupement des forces dans chaque région du Québec.

Même si les président-e-s de la SHQ, de l'UMQ, de la FQM, du ROHQ et de la FLHLMQ ont convenu en juin 2021 de poursuivre les activités en faveur des fusions, il aura fallu attendre au 28 avril 2022 pour une relance du comité de coordination chargé des regroupements. Le nouveau PDG de la SHQ, Claude Foster, nous a cependant assuré, lors d'une rencontre le 30 mars 2022, que les regroupements demeuraient toujours une priorité.

Nous devons poursuivre nos efforts afin que tous les offices disposent des ressources compétentes pour offrir de bons services aux locataires et consultent les CCR sur les travaux de modernisation.

4. Assurer des budgets suffisants pour rénover tous nos HLM

À l'automne, après plusieurs semaines de travail, la FLHLMQ a rendu accessible, pour la première fois, à l'ensemble des locataires le bilan de santé des immeubles (BSI) par ville et par région, pour tout le Québec.

Ces données de la SHQ, datées du 1^{er} juillet 2021, nous indiquent qu'après 14 années d'investissements importants dans la rénovation de nos HLM, onze régions ont réussi à remettre dans un état très satisfaisant (cote A), satisfaisant (cote B) ou acceptable (cote C) plus de 75% de leurs logements. Il s'agit des régions du Centre-du-Québec (97% des logements), de Chaudière-Appalaches (94%), Nord-du-Québec (89%), Saguenay-Lac-Saint-Jean (88%), Bas-Saint-Laurent (88%), Estrie (88%), Laurentides (87%), Côte-Nord (82%, Outaouais (81%), Abitibi-Témiscamingue (77%) et Mauricie (76%).

Par contre, six régions demeurent aux prises avec un problème important de logements en mauvais (D) ou très mauvais (E) état. Il s'agit des régions de Laval (35% des logements), Montréal (43%), Lanaudière (46%), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (58%), Montérégie (63%) et Capitale-Nationale (67%).

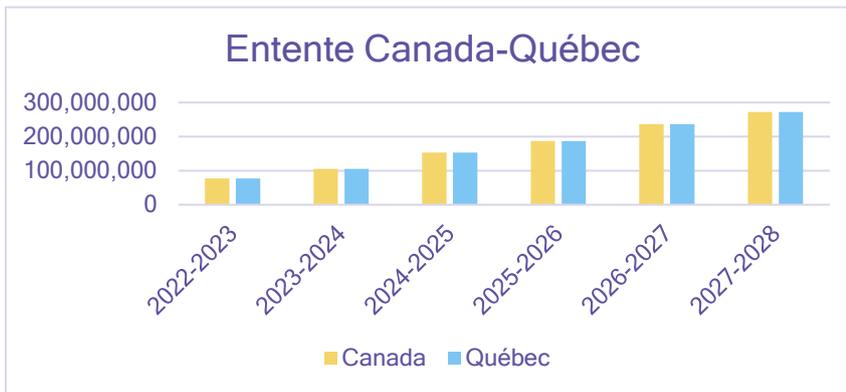
Dans l'ensemble du Québec, 65 % du parc HLM, soit 47 382 logements, sont évalués en état acceptable, bon ou très bon. La SHQ estime à 566 millions \$ le déficit d'entretien de ces immeubles. L'autre 35 % du parc, soit 25 065 logements, est considéré en mauvais ou en très mauvais état. La SHQ évalue à 1,2 milliard \$ les sommes nécessaires à sa remise en état.

C'est donc en s'appuyant sur ce portrait de la situation que la FLHLMQ a décidé de lancer, à l'automne 2021, son opération banderoles afin de réclamer que la ministre Andrée Laforest prenne l'engagement d'utiliser les 2,2 milliards \$ contenus dans le volet deux de l'Entente Canada-Québec sur le logement au profit de la rénovation du parc HLM du Québec.

Pendant quatre semaines, grâce à la complicité d'une douzaine d'associations et des CCR de Montréal, de Trois-Rivières, de Gatineau, de Joliette, etc., des dizaines de bannières « SVP, rénovez nos HLM ! » et « Mon HLM est coté E » ont décoré les balcons de gros immeubles et attiré l'attention des médias. Alors que nous devions aller manifester devant les bureaux de la ministre à Québec, le 23 novembre, la ministre nous a fait le plaisir d'annoncer qu'elle avait décidé d'utiliser les 2,2 milliards \$ de l'entente Canada-Québec pour poursuivre la modernisation des HLM du Québec.



Cette promesse a été confirmée dans le budget du 22 mars 2022 du gouvernement du Québec. Des investissements records de 404,6 millions \$ serviront à financer les travaux dans nos HLM en 2022-2023.



Pour continuer à utiliser les fonds fédéraux au cours des prochaines années, il faudra que Québec consente à verser des sommes équivalentes à celles versées par Ottawa. Il s'agit de montants très importants, des centaines de millions \$, qui iront en augmentant chaque année,

comme l'indique la répartition des sommes prévues à l'Entente Canada-Québec sur le logement.

Le gouvernement du Québec sera-t-il prêt en 2024-2025 à tripler sa mise et à la quintupler en 2027-2028 ? Nous devons être bien présents pour nous en assurer !

Pour que ces 2,2 milliards \$ soient bien dépensés, il faudra aussi que chaque CCR organise des consultations avec son office pour bien identifier les principaux travaux à faire sur les immeubles mais également les principaux besoins auxquels ils devront répondre pour améliorer la qualité de vie des locataires. La FLHLMQ entreprendra une tournée des régions à l'automne pour habiliter toutes les associations et les CCR à demander et participer à de telles consultations.

Aussi, dans la dernière année, la FLHLMQ a soutenu les CCR de Longueuil et de la Haute-Yamaska-Rouville dans des discussions avec leur OH pour faciliter la conclusion d'ententes à l'amiable à la suite de travaux majeurs importants qui s'étiraient en longueur. Ces ententes ont pu être réalisées grâce à l'avis émis en octobre 2021 par la SHQ pour faciliter ce type de règlement à l'avenir.

Nos actions ont permis d'obtenir 2,2 milliards \$ pour la rénovation de nos HLM. Il faudra cependant s'assurer que le gouvernement du Québec triple et quintuple sa mise de fonds d'ici 2028.

5. Obtenir un nouveau programme de HLM

À plusieurs reprises durant l'année, la FLHLMQ est intervenue sur la place publique pour indiquer qu'il n'y avait pas de scandale de HLM vacants au Québec puisque 38 000 ménages s'inscrivent, année après année, sur les listes d'attente des offices dans l'espoir d'en obtenir un. Moins de 1% des HLM sont vacants, le plus souvent dans de petits villages loin des grands centres, mais il vrai qu'il était temps d'assouplir les règles pour réussir à les louer. Ce que la ministre Laforest a fait en augmentant les seuils de revenu admissibles dans les HLM vacants depuis plus de deux ans.

Ceci ne doit pas nous faire oublier que dans toutes les grandes villes, des centaines ou des milliers de ménages attendent désespérément un HLM en raison de la crise

du logement. C'est pourquoi la fédération a été active, avec ses partenaires, pour obtenir la réalisation de nouveaux logements sociaux.

En coalition avec les cinq autres organismes nationaux qui revendiquent du logement social et communautaire, le FRAPRU, le ROHQ, le RQOH, la CQCH et l'AGRTQ, nous avons posé différentes actions pour dénoncer le détournement des fonds du logement social vers les promoteurs privés et exiger la relance du programme AccèsLogis, notamment une conférence de presse devant l'Assemblée nationale avec les partis de l'opposition, des sorties dans les journaux lors du budget et le dépôt d'un mémoire au ministre des Finances.



Conférence de presse devant l'Assemblée nationale avec les partis de l'opposition

Le 10 décembre, lors du Forum habitation Québec, organisé par la ministre Laforest, nous avons manifesté notre désaccord envers le virage vers le privé en matière de développement du logement social. Nous avons aussi rencontré les critiques en habitation des différents partis d'opposition à l'Assemblée nationale dans la première semaine de novembre pour leur expliquer notre désaccord avec ce changement majeur d'orientation dans les politiques en habitation au Québec.



En janvier 2022, des dizaines d'associations et de CCR ont participé à une campagne de lettres adressées à la ministre Andrée Laforest pour demander la construction de nouveaux HLM et la sauvegarde du programme AccèsLogis.

Dans le cadre des consultations qui ont conduit au lancement, en mars 2022, du nouveau programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), notre fédération a déposé deux mémoires à la SHQ pour demander que seuls les organismes sans but lucratif puissent être subventionnés pour construire des logements sociaux et qu'un règlement précis assure que ces logements servent en priorité aux ménages ayant le plus de difficulté à se loger, soit en raison de leur maigre revenu ou de la discrimination à leur égard.

Malheureusement, aucune de nos demandes concernant le PHAQ n'a été retenue et rien ne garantit que les 300 M \$ qui seront investis en 2022-2023 serviront aux ménages gagnant moins de 30 000 \$ à travers le Québec. Par contre, le budget Girard a consacré 247 M \$ afin de finaliser 3 500 unités de logements en AccèsLogis déjà en préparation.

Au niveau fédéral, nous avons rencontré l'adjointe parlementaire du ministre responsable de l'habitation, Soraya Martinez Ferrada, députée d'Hochelaga Maisonneuve et Denis Trudel, critique du Bloc québécois pour obtenir des améliorations à l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) qui injectera 338 M \$ pour réaliser 1 458 logements au Québec.

Globalement, avec 885 millions \$ pour construire 8 158 nouveaux logements et 405 millions \$ pour rénover nos HLM en 2022, on doit reconnaître que nos gouvernements font des efforts importants. Mais avec 195 645 ménages ayant un

taux d'effort de plus de 50 % pour se loger à travers le Québec, il est évident que le gouvernement n'en fera jamais assez pour résorber la crise du logement.



C'est pourquoi la FLHLMQ souscrit à l'objectif de financer au moins 10 000 unités de logements sociaux et communautaires par année et que nous réclamons le retour d'un véritable programme de logements publics gérés par les offices d'habitation et ciblant les populations les plus vulnérables, notamment les 38 000 ménages en attente d'un HLM.

Sans prendre d'engagement au nom du gouvernement, la SHQ s'est dite ouverte à travailler avec nous sur l'élaboration d'une proposition d'un programme HLM à l'automne 2022. Les élections provinciales en octobre prochain seront une bonne occasion pour tenter d'obtenir des engagements fermes en ce sens.

La crise du logement amène la fédération à être beaucoup plus active dans le mouvement de revendication pour permettre aux offices d'habitation de réaliser de nouveaux HLM pour les 195 645 ménages dans le besoin.

6. Les résultats de notre travail avec les offices

Depuis 1995, la FLHLMQ participe activement à la Table de concertation sur les HLM publics qui réunit les principaux acteurs dans la gestion des HLM. La SHQ, le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) et l'Association des directeurs d'offices d'habitation du Québec (ADOHQ) y sont également présents.

Les travaux de la Table de concertation, qui s'est réunie en octobre 2021 et février 2022, ont permis d'obtenir des améliorations pour les locataires sur les budgets alloués pour la lutte contre la vermine. La SHQ autorise maintenant les OH à défrayer les coûts de la préparation des logements avant la désinfection pour les locataires incapables de le faire. La SHQ a aussi émis un avis autorisant les offices à dédommager les locataires lors de travaux majeurs qui leur cause des ennuis importants. Ce sont deux gains dont nous sommes très fiers.

Nous avons aussi obtenu des interventions de la SHQ pour faire respecter l'application des demandes de réduction de loyer dès le mois suivant, le retrait de règlements d'immeubles abusifs et l'interdiction pour les offices de demander des renseignements concernant la vie privée des locataires et leur état de santé.

La directrice générale du ROHQ, Anne Demers et le président de l'ADOHQ, David Bélanger ont à tour de rôle accepté de participer à nos « Belles rencontres du mercredi » sur zoom et leurs interventions ont été très appréciées. Nous avons même été invités à participer aux consultations sur l'élaboration du plan stratégique du ROHQ pour les prochaines années.



Au début de 2022, la FLHLMQ a été approchée par le ROHQ pour voir la faisabilité de mettre en place une assurance feu/dégât d'eau/responsabilité civile à 5 \$ par mois pour tous les locataires. Nous travaillons sur ce projet intéressant qui devra cependant traverser différentes étapes de consultation avant d'être approuvé.

Un comité conjoint de travail sur l'accessibilité au WiFi pour les ménages en HLM a aussi vu le jour à l'initiative de la SHQ et de nos autres partenaires. Les résultats sont incertains pour le moment.

Un dossier qui prend une tournure moins positive est la mise en application des deux articles dans la loi de la SHQ qui permettent aux associations de locataires, aux CCR et à la FLHLMQ d'accéder aux coordonnées des locataires dans le cadre de nos activités. Même si depuis janvier 2021, nous avons légalement le droit d'obtenir ces informations vitales pour rejoindre nos membres, il n'existe toujours aucun mécanisme permettant aux associations, aux CCR et à la FLHLMQ d'obtenir une liste des locataires. Le PDG de la SHQ, Claude Foster, nous a affirmé, le 30 mars dernier, qu'il allait nous proposer une solution pour garantir l'accès mais également la protection de la confidentialité de ces données.

En mai 2021, la FLHLMQ a publicisé le dernier appel à projets de la mesure 12 du plan de lutte contre l'exclusion sociale du gouvernement du Québec. Une dizaine de projets d'offices et d'associations ont reçu une aide financière. Nous avons été particulièrement actifs à Montréal dans un projet en collaboration avec l'OMHM pour animer un groupe de locataires ressources qui offre des formations gratuites à une centaine d'associations de locataires.

En juillet 2021, ce fut au tour de l'appel à projets ID²EM : nous avons aidé une dizaine d'associations à formuler des projets et participé au jury durant trois jours en novembre. En collaboration avec le ROHQ, nous avons aussi donné une formation zoom aux locataires, intervenants et personnel d'office pour expliquer le nouveau formulaire informatisé et aider les gens à remplir le formulaire. 19 projets soumis par des associations de locataires ou des CCR ont été financés pour une valeur de 87 875 \$. De plus, 14 projets conjoints (ADL/CCR et OH) totalisant 89 480 \$ ont aussi été retenus.



Nous avons aussi travaillé de concert avec le CCR et l'office de Montréal à une grande distribution d'ordinateurs dans les associations de locataires de HLM ainsi qu'à l'installation d'un lien internet gratuit dans les salles communautaires.

Le climat est favorable au partenariat avec les offices et la SHQ. Nous avons plusieurs buts communs même si nous avons des rôles différents.

7. Les résultats de notre travail avec le réseau de la santé et des services sociaux

Il est important de se rappeler que, dans presque toutes les régions du Québec, les associations et les CCR sont nombreux à pouvoir compter sur l'aide d'organisateur-trice-s communautaires en provenance du réseau de la santé et des services sociaux dans leurs actions. Ces personnes sont généralement embauchées grâce au Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social adopté en 2007.

Dans nos représentations au ministre des Finances, la FLHLMQ a demandé que les budgets alloués au financement du soutien communautaire soient haussés de 12 M \$ à 30 M \$. Ce ne fut malheureusement pas le cas.

Durant toute l'année 2021, nous avons attendu, en vain, que les ministres des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de la Santé et des Services sociaux (MSSS) daignent signer et rendre publique une nouvelle version améliorée de ce cadre de référence. Celle-ci ferait une meilleure place à la dimension de l'*empowerment* dans le soutien communautaire en exigeant que tous les CISSS mettent en place une table des partenaires incluant des locataires de HLM et que certaines associations de locataires puissent être admissibles à recevoir du financement.



Cette reconnaissance des locataires comme acteurs et non plus seulement comme sujets de l'action des professionnel-le-s des CISSS ou des offices est importante pour nous car elle articule la dynamique individuelle d'estime de soi et de développements de nos compétences dans le cadre d'un engagement collectif pour transformer nos conditions de vie et d'habitation. Certains

offices ont tendance à évacuer la dimension collective de l'*empowerment* pour ne garder que la notion de développement des capacités individuelles.

Ce débat peut sembler quelque peu abstrait mais de nombreux intervenant-e-s communautaires œuvrant en HLM se sont adressés à nous dans la dernière année pour savoir comment convaincre la direction de leur office d'accepter l'action collective des locataires quand elle a pour but de transformer les rapports au sein de leur organisation. Les débats sur le pourquoi et le comment de la participation citoyenne doivent donc être élargis avec la publication du nouveau cadre.

En attendant la sortie officielle du cadre, nous avons particulièrement progressé dans deux régions du Québec. Dans Chaudière-Appalaches, en collaboration avec les organisateur-trice-s communautaires du CSSS, nous visons à mettre sur pied des CCR dans chacun des offices de la région. Nous avons même reçu une subvention du CISSS pour permettre aux locataires des différents offices de se concerter entre eux. Nous collaborons au projet CLIC qui réunit des locataires impliqués de différentes villes.

En Montérégie, nous avons aussi participé, avec des représentant-e-s des locataires des HLM, à de nombreuses rencontres de la Table des partenaires en soutien communautaires des trois CISSS. Nos interventions ont permis d'augmenter le nombre d'offices bénéficiant de budgets en soutien communautaire, notamment dans le Haut-Saint-Laurent, Châteauguay, Vaudreuil-Soulanges et Marguerite-d'Youville.

La Fédération soutiendra le travail des associations qui souhaitent s'impliquer à la mise en œuvre du prochain cadre de référence pour siéger sur les tables de partenaires ou obtenir des subventions pour engager leur propre intervenant-e.

S'il est utile d'avoir des personnes ressources dans nos HLM pour dépister les locataires en difficulté et les orienter vers les services de santé ou de services sociaux dont ils ont besoin, nous constatons quand même que beaucoup de locataires avec des problèmes de perte d'autonomie physique ou mentale sont mal desservis par le réseau de la santé et des services sociaux. Plusieurs CCR considèrent que la perte d'autonomie des personnes est la cause principale des conflits de voisinage et de l'insécurité dans nos immeubles.

Avec les discussions qui auront lieu sur la refondation du réseau de la santé, il serait probablement temps que notre fédération se mobilise pour revendiquer de meilleurs services de maintien à domicile dans nos HLM. Nous pourrions agir aux côtés d'organismes comme l'AQDR et la FADOQ. Pour nous, il s'agirait de donner une nouvelle dimension à nos actions qui sont jusqu'ici demeurées principalement au niveau de l'habitation.

Au-delà du soutien communautaire, la FLHLMQ souhaite se mobiliser pour obtenir de meilleurs soins pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie physique ou mentale dans nos HLM.



8. Notre soutien aux recherches sur le logement et au développement des connaissances

Grâce au Centre de transformation du logement communautaire (CTLC), la fédération pourra compter pour les deux prochaines années sur un soutien financier afin de mettre plus d'efforts sur le

développement des habilités des locataires sur des questions les concernant directement comme la rénovation de leur habitat et le soutien communautaire.

Actif depuis le début des années 2000 au sein du Fonds québécois en habitation communautaire avec plusieurs autres regroupements nationaux, nous avons pris la décision, en assemblée générale le 2 mai dernier, de modifier la vocation du fonds. Celui-ci devient le Conseil québécois de l'habitation communautaire et sociale (CQHCS). Cette nouvelle coalition aura pour but de :

- Promouvoir le développement, le maintien et l'amélioration de l'habitation communautaire, coopérative, sociale et sans but lucratif;
- Exprimer des positions concertées en matière de logement social et communautaire;
- Agir à titre d'influenceur politique auprès des décideurs publics.

Il s'agira pour nous d'un lieu de concertation permanent avec nos principaux alliés dans le domaine du logement social (FRAPRU, AGRTQ, ROHQ, RQOH et CQCH).

Notre fédération a poursuivi son implication dans les comités de pilotage de deux recherches parrainées par la SHQ.

Nous avons mobilisé des dizaines de locataires dans cinq régions du Québec pour répondre au questionnaire long de l'étude menée par l'équipe de la professeure Judith Lapierre. Nous sommes aussi actifs dans l'organisation d'un forum, le 9 juin 2022, pour discuter des résultats préliminaires en présence de différents partenaires de la recherche.

Nous sommes également présents sur le comité aviseur de la recherche sur les effets des différentes formules de logement social (HLM, coop et OSBL) menée par la professeure Janie Houle. Une validation des résultats de la recherche a eu lieu le 7 février dernier.

La FLHLMQ a aussi appuyé un nouveau projet de recherche sur les effets des préjugés dans l'élaboration des politiques publiques au Québec. Ce projet a passé une première étape dans le processus de sélection.

Nous avons aussi participé au colloque de l'AGRTQ, en octobre, pour débattre des paramètres du programme de logement modeste en préparation au gouvernement à Québec et agi comme conférencier sur la participation citoyenne au Réseau habitat francophonie, le 6 avril 2022, à l'invitation de la SHQ.

La recherche universitaire permet d'élargir nos connaissances du monde HLM mais aussi d'élargir nos alliances avec d'autres secteurs de la société au profit des HLM.

9. La vie démocratique de la FLHLMQ

Les 16 membres du conseil d'administration de la FLHLMQ se sont réunis les derniers jeudis de chaque mois, de 9h30 à 12h00, sur zoom pour faire avancer les différentes priorités de l'année. Une rencontre en personne a aussi eu lieu à Québec les 18 et 19 août pour déterminer les



détails de notre opération banderoles et de nos activités de l'automne/hiver dernier.

Régions	Membres du conseil d'administration
Abitibi-Témiscamingue	Cécile Nadon, Amos
Bas Saint-Laurent	Lucien Dionne, Mont-Carmel - trésorier
Capitale nationale	Marie-France Poirier, Québec
Centre du Québec	Daniel Dubois, Saint-Guillaume
Chaudière-Appalaches	Sylvie Nadeau, Thetford Mines
Estrie	Richard Boisclair, Sherbrooke
Gaspésie	Patrick Beckrich, Bonaventure
Lanaudière	Solange Aubin, Mascouche
Laurentides	Stéphanie Savoie, Saint-Jérôme – vice-présidente
Laval	Liette Bergeron, Laval
Mauricie	Gabrielle Couture, Trois-Rivières
Montréal	Ginette Giroux, Mercier - secrétaire
Montréal	Carole Guilbault et Suzanne Payant, Montréal
Outaouais	Yves Dubé, Gatineau - président
Saguenay-Lac-St-Jean	Mario Bélanger, Saguenay

Le conseil a coopté Liette Bergeron comme administratrice représentante de la région de Laval pour combler le poste demeuré vacant lors du 21^e congrès tenu le 16 juin 2021. Tous les administrateur-trice-s sont élus pour un mandat de deux ans se terminant en juin 2023. Tous les membres ont participé avec assiduité aux réunions et l'esprit d'équipe est excellent !

L'équipe de travail de la FLHLMQ compte un coordonnateur, Robert Pilon, une responsable administrative, Élisabeth Pham, une organisatrice communautaire, Patricia Viannay et deux chargées de projets, Anik Leroux et Hélène Bohémier. Suite au départ volontaire de Catherine Pilon, le comité exécutif a choisi d'engager Patricia Viannay dans la perspective de préparer la relève au départ à la retraite du coordonnateur actuel de la FLHLMQ dans les prochaines années.

Nous avons également la chance d'avoir une bénévole, Louise Dion, qui travaille à l'organisation du congrès et à la gestion de notre banque de données. Malheureusement, nous avons aussi eu le regret de perdre une militante de la première heure, Monik Desjardins, qui était bénévole à la fédération depuis 27 ans.



A gauche, Monik Desjardins avec Élisabeth Pham et Louise Dion.

Sous le thème « Une bonne dose de solidarité », le conseil d'administration a travaillé à la préparation de notre 22^e congrès dans l'espoir que celui-ci puisse se tenir avec du vrai monde les 10 et 11 juin à Québec.

Les 16 membres du conseil d'administration se sont réunis chaque mois pour décider des grandes orientations et des priorités d'actions de la FLHLMQ. L'esprit d'équipe est excellent !

10. Nos orientations de travail pour 2022-2023

Pour donner suite aux actions menées au cours de la dernière année, et en tenant compte de la tenue prochaine des élections au Québec et du débat sur la réforme du réseau de la santé et des services sociaux, voici quatre points qui pourraient orienter notre travail dans la prochaine année :

1. Profiter des élections en octobre pour revendiquer un nouveau programme HLM pour les 200 000 ménages dans le besoin ;
2. S'impliquer dans le débat sur les soins de santé pour faire valoir les besoins des locataires de HLM et obtenir de meilleurs services de maintien à domicile et de santé mentale dans nos immeubles;
3. Organiser une tournée de formation dans les régions du Québec pour habiliter les locataires à faire fonctionner leur CCR et à être consultés sur les travaux de rénovation qui sont à venir grâce aux 2,2 milliards \$;
4. Poursuivre les actions visant le regroupement des offices pour donner vraiment de meilleurs services aux locataires.

Espérant que ce bilan de notre travail vous permettra d'apprécier tous les efforts qui ont été faits par les membres du conseil d'administration, l'équipe de travail, les bénévoles et toutes les associations et les CCR qui ont participé à nos actions durant la dernière année.



Yves Dubé
Président de la FLHLMQ

Adopté lors de la réunion du conseil d'administration du 28 avril 2022

TABLEAU DES RESULTATS DE NOS ACTIONS

Aider à la lutte contre le virus dans nos HLM	 	<p>Diffusion des consignes et des recommandations Vaccination dans les salles communautaires</p> <p>Comité accessibilité wifi</p>
Aider les associations et les CCR à poursuivre leur mission		<p>Service téléphonique de support-conseil (1400 appels) Production d'outils et de fiches pour les associations et les CCR Accompagnement et relance d'associations et de 30 CCR Nos belles rencontres par zoom brisent l'isolement</p>
Poursuivre les actions en faveur du regroupement des offices		Le comité de coordination sur le regroupement des offices a repris son travail mais seulement depuis le 28 avril 2022
Assurer des budgets suffisants pour tous les HLM		2.2 milliards \$ annoncés par la Ministre 400 millions \$ pour la rénovation en 2022
Obtenir un nouveau programme HLM		La FLHLMQ a fait plus de représentations MAIS...le gouvernement n'a toujours pas annoncé de nouveaux HLM
Les résultats de notre travail avec les offices	 	<p>Table HLM publics Assurances à 5 \$ Financement des projets des locataires</p> <p>Accès aux listes</p>
Les résultats de notre travail avec le réseau de la santé et des services sociaux		La FLHLMQ a de bonnes collaborations dans certaines régions MAIS...le Cadre de référence sur le soutien communautaire et le financement se fait toujours attendre
Notre soutien aux recherches dans le domaine du logement		On attend les résultats des recherches en cours